

RESSONS-SUR-MATZ

Le Pays des Sources y transférera son siège

L'aménagement de Syngenta coûtera environ un million d'euros

«Une opportunité à saisir rapidement», c'est ainsi que René Mahet, président de la communauté de communes du Pays des Sources, avait présenté l'achat des locaux ressois de Syngenta. Un achat voté par le conseil communautaire en mars dernier. Quelques mois plus tard, le sujet revient sur le tapis. Il s'agit cette fois de voter pour la réalisation des travaux d'aménagement. Malgré l'opposition de sept élus, le conseil communautaire a décidé de les entreprendre, à l'issue d'un vote ce mercredi 13 décembre. Les travaux sur le site sont estimés à un peu plus d'un million d'euros. Un coût que dénonce l'opposition.

DÉMÉNAGEMENT PRÉVU EN SEPTEMBRE 2018

Depuis cet été, les locaux de Syngenta sont vides. La firme suisse d'agrochimie s'est relocalisée à Roye (Somme). À Ressons, elle travaillait sur la recherche et la sélection de colza ou encore de betteraves. En septembre, la communauté de communes a signé une lettre d'intention valant compromis de vente, avec conditions suspensives. Syngenta s'est engagée à dépolluer le site et démonter les serres. Reste encore à dépolluer le poste électrique.

Le président du Pays des Sources a présenté le budget



Les locaux de Syngenta sont désormais vides. L'entreprise a déménagé à Roye (Somme). Avant que n'y soit transféré le siège du Pays des Sources, des travaux d'aménagement devront être réalisés. L'ouverture des nouveaux bureaux est attendue pour septembre 2018.

des travaux : 1,038 million d'euros. «Nous envisageons de faire tous les travaux d'un coup, explique René Mahet. Cela nous permettrait de transférer notre siège en septembre 2018, si tout se passe bien.» Avant ce conseil communautaire, une visite des lieux était organisée dans l'après-midi du 13 décembre pour les élus qui le souhaitaient.

1 000 MÈTRES CARRÉS DE BUREAUX

Le budget total de ces aménagements (études, maîtrise d'œuvre, assurances, coordination sécurité et protection de la santé comprises) est estimé à 1,18 million d'euros. Sur ce

projet, le Pays des Sources bénéficierait d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (68 000 euros), du conseil régional pour la partie consacrée à l'accueil petite enfance (52 083 euros), du conseil départemental (210 000 euros), de la Caisse d'allocations familiales pour la partie petite enfance (49 222 euros). Restent à charge pour le Pays des Sources 802 363 euros.

Ces travaux serviront à réhabiliter, aménager et mettre aux normes près de 1 000 mètres carrés de bureaux, salle de réunion et locaux d'activités pour la petite

enfance. «Nous allons aussi prévoir dans la salle du conseil communautaire, le plancher nécessaire et la structure de la toiture éventuellement, pour aménager des bureaux supplémentaires, si nous avons besoin de recruter un jour», ajoute le directeur général des services Vincent Haudiquet.

À l'issue d'un débat animé (lire ci-dessous),

les élus du conseil communautaire ont voté à la majorité pour la réalisation de ces travaux d'aménagement, seules sept voix contre ont été comptabilisées.